



## Le tramway de Bordeaux Métropole étend sa toile à Pessac

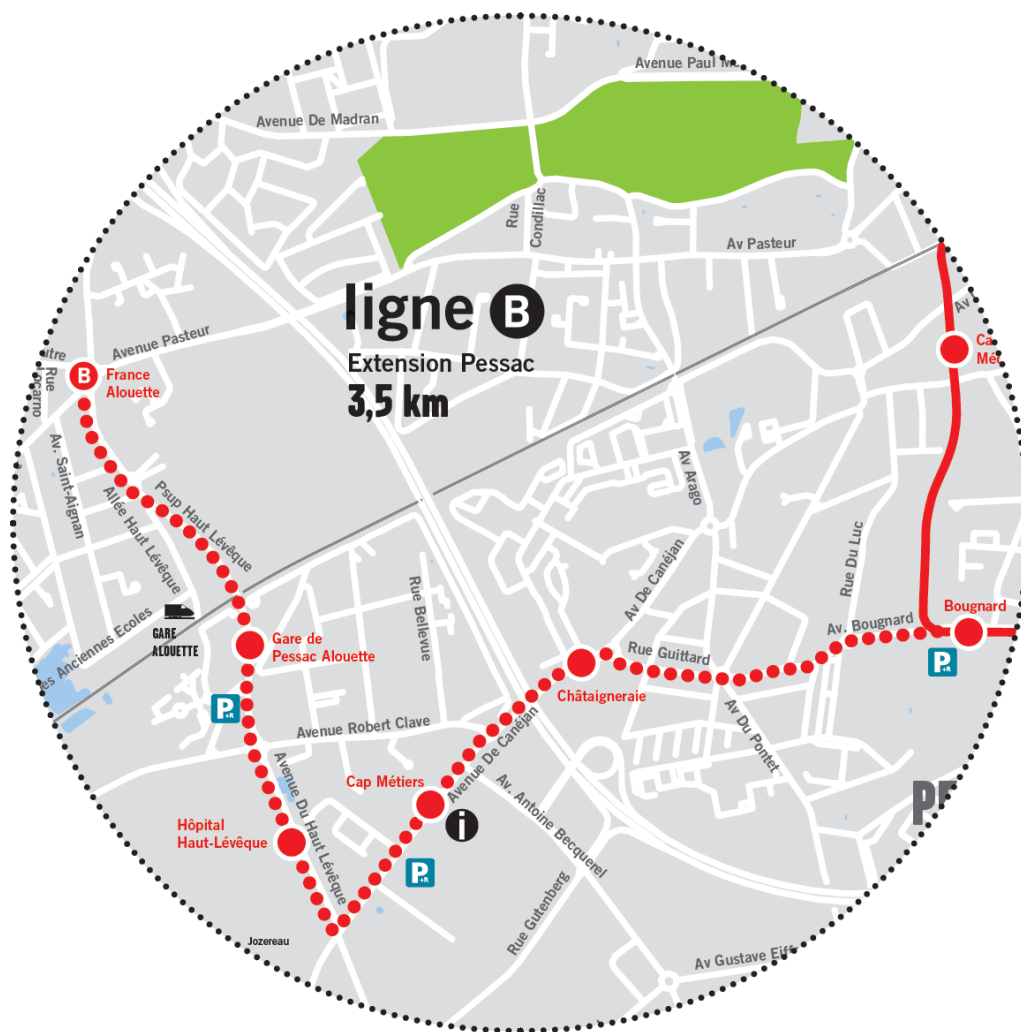
**La station « France Alouette », située avenue du Haut-Lévêque, constitue un second terminus pour la ligne B du tramway à Pessac, qui s'ajoute à celui de « Pessac centre ». Cette nouvelle branche, réalisée en voie unique, bifurque de la voie existante à partir de la station « Bougnard » et permettra de desservir de nouveaux quartiers de Pessac. 10 000 nouveaux passagers sont attendus chaque jour sur cette extension de ligne, dont le coût de réalisation s'élève à 89 M€.**

Ce nouveau tronçon de ligne B réalisé en voie unique, ce qui constitue une première sur le réseau de tramway de Bordeaux Métropole, s'étend sur 3,5 km et intéresse directement 15 000 personnes. Cette extension desservira des quartiers et des équipements majeurs de l'agglomération comme l'hôpital Haut-Lévêque, la zone d'activité Bersol (15 000 emplois) et le quartier de l'Alouette. Le terminus « France Alouette », situé avenue du Haut-Lévêque, est appelé à servir de nouvelle porte d'entrée dans la métropole, pour les habitants du Bassin d'Arcachon et de communes comme Cestas. Par ailleurs, l'arrivée du tramway avenue du Haut Lévêque facilitera les correspondances entre la gare TER de l'Alouette et le tramway.

### *. Le parcours*

À partir de la station « Bougnard », le tramway emprunte la rue Bougnard, la rue Guittard, l'avenue de Canéjan et l'avenue de Haut-Lévêque. Il va ainsi desservir de nombreux équipements publics : l'école Jeanne d'Arc, le collège François Mitterrand, la cité des Métiers, le lycée Philadelphie de Gerde, l'hôpital de Haut Lévêque, la gare de l'Alouette et l'hôpital Xavier Arnoz. Il faudra compter environ 30 mn pour un parcours « France Alouette » - « Victoire » et environ 40 mn pour un parcours « France Alouette » - « Quinconces ».

Globalement, la ligne B irrigue l'agglomération bordelaise du nord au sud ouest, en traversant les communes de Bordeaux, Talence et Pessac.



### . Cinq stations

Cinq nouvelles stations ont été aménagées : « Châtaigneraie » (avenue de Canéjan), « Cap Métiers » (avenue de Canéjan), « Hôpital Haut-Lévêque » (avenue de Haut Lévêque), « Gare de Pessac Alouette » (avenue de Haut Lévêque) et « France Alouette » (avenue de Haut Lévêque).

### . Les fréquences

La fréquence de passage des rames sera de l'ordre de 15 mn, pendant une première période de rodage et passera à 10 minutes à la rentrée, ce qui est le cas pour la branche qui dessert Pessac centre.

### . Deux parcs relais

Deux parcs relais sont prévus : un parc relais de 156 places déjà en service est implanté à proximité de la gare SNCF de Pessac Alouette. Un deuxième parc relais de 160 places est prévu fin 2017 dans un périmètre proche de la station Cap Métiers, à proximité de la rocade.

### *. Les déplacements doux*

Quatre nouvelles stations VCub d'une capacité de 20 vélos chacune sont mises en service à proximité des stations « Châtaigneraie », « Hôpital Haut-Lévêque », « Gare de Pessac Alouette » et « France Alouette ». Par ailleurs, un local sécurisé de 30 places vélo est créé dans le parc relais située à proximité de la gare de Pessac Alouette. Bordeaux Métropole a également créé ou aménagé des itinéraires cyclables, le long des 3,5 km de voies de tramway.

### *. Les nouvelles connexions avec le réseau bus tbc*

Le réseau de bus est réorganisé. La Lianes 4 permet une liaison directe, depuis le centre de Bordeaux, avec l'hôpital Xavier Arnoz et une correspondance avec la ligne B à hauteur de la station « Haut Lévêque ». La ligne 24 offre une connexion entre le centre de Bordeaux, l'hôpital Saint-André et la station « Haut Lévêque ». De son côté, la ligne 36 permet de relier les hôpitaux Haut-Lévêque et Xavier Arnoz depuis les communes de Gradignan, Villenave d'Ornon et Bègles. Enfin, la ligne 44, également en connexion avec cette nouvelle portion de ligne de tramway, permet de desservir plusieurs quartiers de Pessac : Candéau, Haut Brion, Noés, Pape Clément, Mandran, Cazalet et Village Cap de Bos.

### *. Le calendrier*

La déclaration d'Utilité Publique a été signée par le Préfet en décembre 2010. Les déplacements des réseaux se sont étalés d'avril 2011 à décembre 2012, alors que les travaux d'aménagement des infrastructures et des voies ferrées ont débuté en septembre 2012, pour s'achever en octobre 2014. Les essais ont démarré le 3 février dernier.

### *La phase 3 du tramway*

La phase 3 du tramway intègre la création de 33 km de lignes supplémentaires de tramway, qui s'ajoutent aux 44 Km déjà opérationnels. Ce projet intègre les extensions des lignes A, B et C, ainsi que l'aménagement de la ligne D et du Tram-Train du Médoc, projets dont la déclaration publique a été annulée, mais que les élus de Bordeaux Métropole souhaitent maintenir. Cette opération représente un investissement globalement estimé à 1 050 M€, elle devrait être menée à terme à l'horizon 2020. De nouvelles études sont par ailleurs engagées dans le cadre du Schéma Directeur Opérationnel des Déplacements Métropolitains. Objectif : étendre la toile des transports collectifs et mieux desservir plusieurs pôles importants de l'agglomération, dont l'Aéroport.

### **Contacts presse :**

Alain Lamaison - 05 56 99 85 29 / 06 16 33 78 12  
Benoît Javot - 05 56 99 85 59 / 06 32 55 15 80